

Procès-verbal n°1 de la Commission des Compétitions Féminines

Réunion du :	Jeudi 03 Septembre 2026
À :	16 H
Présidence :	Mme Bernadette FERCAK
Présents :	Mr Grégory GRAUBY, Mr LEFRANC Didier
Excusée :	Mme Françoise GEBELIN

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances envoyées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Séniors Féminines à 11 Engagements

1. AIGUES – MORTES
2. O.ALES C
3. ALL FIVE ACADEMIE
4. MONOBLET US
5. QUISSAC G.C
6. SALINDRES FC

Séniors Féminines à 8 Engagements

1. ANDUZE SC
2. BAGARD AS
3. CALVISSON FC
4. ESPERANCE FC ST GILLOIS
5. FC ST CHAPTES
6. QUISSAC GC
7. RIBAUTE TAVERNES FC
8. ST GERVASY FC
9. ST HILAIRE LA JASSE
10. ST PAULET AS ST JULIEN
11. SUMENE ES
12. US LA REGORDANE
13. CAVILLARGUES CHUSCLAN LAUD
14. GARONS

U 18 F Engagements

1. BAGNOLS PONT
2. ES NÎMOISE
3. INDEPENDANTE DE PONT
4. LE VIGAN FC
5. LM/STA SEDISUD
6. QUISSAC GC
7. SALINDRES FC
8. US SOMMIERES



U 15 F Engagements

1. AC PISSEVIN VALDEGOUR
2. ALES OLYMPIQUE
3. LM/STA SEDISUD
4. MANDUEL SC
5. NIMES CHEMIN BAS
6. QUISSAC GC
7. SALINDRES FC
8. US LA REGORDANE
9. CAVILLARGUES CHUSCLAN LAUD

Réunion

Une réunion d'information et d'échange aura lieu le 07 septembre dans nos locaux à 18h00.

Les clubs ont été avisés par mail.

Information

Dans un cadre de développement féminin, la commission décide et donne la possibilité :

Cette saison 2026/2027, les équipes séniors Féminines à 8 ont la possibilité de s'inscrire à la coupe André VIGIER à 11. (Une seule équipe par club par catégories).

Toutefois, l'équipe qui s'engage dans la coupe André VIGIER SF à 11 ne pourra pas s'engager en même temps à la coupe André VIGIER SF à 8.

La Présidente.

Bernadette FERCAK

Le Secrétaire de séance.

Grégory GRAUBY

